

Strasbourg, le 3 février 2021

La Marque Alsace, un outil incontournable pour fédérer les énergies et faire rayonner le territoire alsacien

La Marque Alsace, rendue célèbre avec son « A cœur » rouge, n'est pas seulement un symbole fort, elle est l'incarnation des valeurs de l'Alsace et de ses ambitions. Lors d'une consultation populaire à l'automne 2020, le « A cœur » a été choisi par une majorité des votants pour figurer sur les plaques d'immatriculation, ce qui démontre la popularité d'un symbole qui fédère. Les Alsaciens ont été consultés, nous devons tenir compte de leur avis !

Par ailleurs, depuis sa naissance le 1er janvier dernier, la Collectivité européenne d'Alsace arbore un logo reprenant ce « A cœur », auquel s'ajoutent les couleurs de l'Europe. Ce logo est donc différent du « A cœur » puisque s'y ajoutent le bleu et les étoiles européennes.

Le « A cœur » n'est pas le logo d'un parti politique

La CeA est une institution publique qui travaille pour le rayonnement de l'Alsace et déploie de l'action publique. Ce n'est pas un parti politique, d'ailleurs la CeA rassemble plusieurs sensibilités politiques élues par les habitants qui travaillent toutes dans l'intérêt du territoire Alsace et de ses acteurs économiques et touristiques. Il n'y a pas d'enjeu politique derrière cette marque.

Il n'est pas exceptionnel que des communes utilisent des monuments emblématiques ou des symboles comme logo. Ce A cœur n'est donc pas un symbole politique : il fédère largement citoyens, élus, collectivités, entreprises et associations, comme l'étendard commun d'une Alsace forte, attractive et tournée vers l'avenir.

La loi Alsace a rendu la gestion de la Marque à l'Adira

La loi Alsace a fait l'objet d'une discussion : elle a clairement rendu la gestion de la Marque à l'Adira, outil historique des deux anciens Conseils départementaux et elle se développe largement autour des actions de l'Adira. La déclinaison du A cœur dans le cadre de la nouvelle collectivité renforce la lisibilité de la Marque Alsace dont la création de la CeA est l'un des objectifs. Rappelons que la CeA est en charge de la promotion touristique.

La Collectivité européenne d'Alsace, partenaire de la Marque Alsace

La CeA soutient financièrement la marque Alsace qui contribue à renforcer l'image d'excellence associée à l'Alsace en s'appuyant sur des dispositifs permettant

d'identifier les entreprises alsaciennes et leur production. Nos valeurs d'excellence, d'engagement et d'humanisme véhiculées par nos produits et nos services voyagent ainsi dans le monde entier.

Face à la crise, un soutien fort à l'économie

Après le premier confinement, pour relancer l'activité des entreprises touchées par la crise sanitaire, les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont apporté un soutien fort à plus de 2000 entreprises, 2000 associations et 1396 emplois générés.

Parallèlement les deux Conseils départementaux ont souhaité s'appuyer sur la Marque Alsace, pour lui offrir encore plus de visibilité et pour faire consommer l'Alsace et les productions de ses acteurs. Plusieurs actions de communication menées conjointement avec l'Adira autour de la marque Alsace ont ancré cette envie dans l'esprit des consommateurs. Aujourd'hui, plus de 2 500 000 fans font rayonner l'Alsace sur les réseaux sociaux. Je n'avais pas soupçonné que notre impact irait jusqu'à la boulangerie de Monsieur Burrus au Chili !

Mettre l'Alsace au 1er plan

La CeA, ayant pour objectif de développer encore davantage l'attractivité de l'Alsace, s'appuiera entre autres sur la Marque Alsace. C'est donc tout naturellement que la CeA est acteur de la Marque Alsace pour contribuer à son rayonnement en l'intégrant dans ses actions de communication. Elle se joint aux 28 000 ambassadeurs d'Alsace chargés de véhiculer une image positive de l'Alsace et d'en assurer sa promotion.

La Marque Alsace est un carrefour d'idées, de talents et d'énergie pour construire ensemble l'Alsace de demain, et la Collectivité européenne d'Alsace doit évidemment contribuer à ce collectif.

C'est la région Alsace qui a créé la Marque Alsace, elle appartient aux Alsaciens. Comment la CeA, qui fait renaître l'Alsace administrativement, pourrait-elle ne pas être partenaire de ce symbole fédérateur ? Et pourquoi ne pourrait-elle pas contribuer à faire rayonner notre territoire, aux côtés des 8000 autres partenaires ?

Frédéric Bierry, président de la Collectivité européenne d'Alsace

Contact presse :

Sylvie Mertz – Attachée de presse
Collectivité européenne d'Alsace
06.87.20.94.11
sylvie.mertz@bas-rhin.fr